

Etats-Unis, et ainsi de suite jusqu'au bout. Les faits ne corroborent pas la thèse qui veut qu'un droit de trente pour cent sur un article ait pour effet de majorer de trente pour cent le prix de cet article sur le marché domestique. Cette thèse est inexacte.

Le tarif n'a pas pour objet la majoration des prix, mais la conservation du marché domestique. Voilà la raison d'être du tarif. Mais, si notre régime tarifaire aboutit à l'exploitation de la population et si l'industrie exploite vraiment le peuple canadien, j'estime que ce tarif doit disparaître, sans égard au producteur. De nos jours il faut un tarif, car presque tous les pays en ont un. Il est vrai que la Grande-Bretagne a pratiqué le libre-échange de 1846 jusqu'à quelque temps après la guerre, mais elle est aujourd'hui hautement protectionniste. Par curiosité, je me suis enquis l'autre jour au sujet de la recette douanière en Grande-Bretagne et au Canada. J'ai constaté que la Grande-Bretagne a encaissé l'an dernier quelque 210 millions de livres sterling, soit plus d'un milliard de dollars, ce qui revient à \$25 par tête environ. Au Canada, nous n'avons encaissé qu'environ 91 millions, soit à peu près \$8.50 par tête. En d'autres termes, la Grande-Bretagne prélève actuellement, sur chaque habitant, une recette douanière à peu près trois fois plus élevée que chez nous. Je le répète, la quasi-totalité des pays sont aujourd'hui protectionnistes, et voilà l'une des raisons pour lesquelles je suis partisan d'un régime tarifaire. Si j'en parle c'est parce que ce régime nous permet de commercer sur des bases équitables avec les Etats-Unis, c'est parce qu'il assure au Canada un traitement équitable si, en négociant avec les Etats-Unis, les ministres canadiens et leurs adjoints s'en tiennent à une bonne et saine transaction d'affaires.

Je vais maintenant quitter l'accord commercial. J'ai formulé à son sujet de nombreuses généralités, mais il est certain que nous l'approfondirons davantage lorsqu'on en abordera véritablement l'étude. Même alors, s'il est déposé dès la fin du présent débat, comme nous l'a fait entendre le très honorable député l'autre jour, nous ne serons guère en mesure d'en apprécier les avantages et les inconvénients; je prévois, toutefois, que nous entendrons des gens venant de toutes les parties du pays et intéressés dans certaines industries nous dire en quoi ils ont bénéficié ou ont été victimes de cet accord. Mais ce que l'on peut vraiment reprocher au Gouvernement, c'est qu'il semble totalement incapable de se rendre compte de la situation qui règne au pays. Malgré toutes les déclarations faites par le premier ministre (M. Mackenzie King) avant l'élection de 1935, déclarations dont je donnerai des citations, et qui tendaient à faire croire qu'il comprenait la situation du Canada, le

gouvernement qu'il dirige aujourd'hui n'a nullement montré qu'il y entend réellement quoi que ce soit. On a manqué totalement d'initiative pour corriger cette situation; et rien n'indique que l'on ait étudié une méthode susceptible d'amener un redressement. Le très honorable député a conduit une sorte de politique à l'aveuglette. Cela ressort à l'évidence du discours du trône, lorsqu'on voit qu'aujourd'hui, après avoir passé près de quatre années au pouvoir, il trouve nécessaire, après avoir reçu le rapport de la Commission des relations entre le Dominion et les provinces, de convoquer une conférence nationale pour découvrir ce qui va mal au Canada. A mon avis, le plus grave reproche que l'on puisse faire au Gouvernement, c'est de répéter continuellement que tout va bien au Canada, alors qu'en fait tout ne va pas bien du tout.

Je ne suis nullement un pessimiste. Je crois que, d'une manière générale, je pourrais être classé comme un assez bon optimiste, mais j'affirme qu'il existe aujourd'hui dans tout le Canada un malaise, un mécontentement, et un défaut d'harmonie tels qu'il ne s'en était peut-être jamais produit auparavant. Je vois le chômage s'étendre à des centaines de milliers d'hommes—non pas 125,000 comme on l'a publié dans une déclaration faite il y a quelques jours par le ministre du Travail (M. Rogers). Il est vrai qu'il a dit que 125,000 chômeurs sont secourus. Le malheur est que la presse s'est emparée de ce chiffre, et a dit au pays qu'il n'y a que 125,000 chômeurs au Canada. J'ai une de ces affirmations devant moi, et j'aurais pu en apporter beaucoup d'autres. En faisant une telle déclaration, le ministre du Travail n'est pas franc avec le peuple, et je signale que des déclarations comme celle-là devraient être corrigées. Il est injuste d'agir de la sorte. Sans vouloir attribuer de motifs, je dois dire que de telles déclarations sont de nature à tromper bien des gens. J'ai sur mon pupitre un rapport qui dit qu'il n'y a que 125,000 chômeurs. C'est là ce qu'indique le rapport alors qu'en réalité, d'après les renseignements les plus exacts que j'aie pu obtenir du service fédéral de la Statistique, il y avait au Canada le mois dernier 398,000 chômeurs—non pas 125,000, mais 398,000, plus un nombre indéterminé de jeunes gens qui n'ont jamais eu d'emploi. Partiellement à cause du passage d'une saison à l'autre, le nombre des chômeurs à l'heure actuelle dépasse celui du mois dernier de 50,000 ou 75,000.

Le service de la Statistique établit à 64,000 le nombre des jeunes gens qui n'ont jamais eu d'emploi. Pour le congrès de la jeunesse, à Toronto, un personnage du nom de Woodsworth avait estimé leur nombre à 400,000. Toutefois, je le répète, le service fédéral de la